



Primaire  
9, rue Jean Moulin  
85610 CUGAND  
Tel : 02 51 43 60 82  
Email : ecolestmichel.cugand@gmail.com

Maternelle  
Passage du 8 mai 1945  
85610 CUGAND  
Tel : 02 51 42 15 94

# Circulaire de rentrée 2017-2018



*Votre enfant vient de prendre le chemin de notre école...  
Voici des informations pour cette rentrée que vous  
retrouverez également sur le site de l'école :*

[www.ecole-stmichel-jeannedarc.fr](http://www.ecole-stmichel-jeannedarc.fr)

## La structure de l'école

Pour cette année 2017-2018, la structure pédagogique est la suivante :

### **Site maternelle :**

- Une classe de **Petite Section** assurée par Magali Bosquart-Cornu. Cette classe accueillera 23 élèves à la rentrée.
- Une classe de **Moyenne Section** de 21 élèves avec Isabelle Leroux.
- Une classe de 26 élèves de **Grande Section** avec Adeline Girardeau.

Marie-Claire Boureau, Sophie Boisseau et Nicole Sureau, aide-maternelles sont présentes pour aider au bon fonctionnement de la maternelle. Guylaine Boquet est auxiliaire de vie.

Magali Bosquart-Cornu est la personne relais du site maternelle. Vous pourrez vous adresser à elle en cas d'absence du directeur. Elle transmettra les messages.

### **Site primaire :**

- Une classe de **CP** de 23 élèves avec Emilie Albert.
- Une classe de **CE1** assurée par Elisabeth Liébard. Cette classe comptera 21 élèves à la rentrée.
- Une classe de **CE2** de 22 élèves assurée par Christophe Soulard (directeur) le lundi, le jeudi et le vendredi. La décharge de direction sera assurée par Valérie Guicheteau le mardi toutes les semaines et un vendredi toutes les trois semaines.
- Une classe de **CM1** de 23 élèves avec Sandrine Viaud.
- Une classe de **CM2** de 25 élèves avec Christelle Lebœuf.

Delphine Pontoizeau est une employée de l'école et travaille sur le site primaire.

Céline Jouaud, enseignante spécialisée, sera présente dans notre école pour aider les enfants en difficulté. Elle interviendra deux demi-journées par semaine.

## L'aide pédagogique complémentaire APC (après l'école)

Cette aide concerne les enfants de la GS au CM2. L'organisation est la même que l'an passé : le lundi et le jeudi, de 16h30 à 17h30 et ce, à compter du **18** septembre.

Comme l'année passée, lors des premières séances, nous prendrons un temps individuel avec tous les enfants afin d'apprendre à les connaître. Une fiche navette vous informera des modalités de ces rencontres.

## Les horaires de l'école

Les horaires du site de la **maternelle** et du **primaire** sont les suivants :

Le matin : 8h45 - 12h00

L'après-midi : 13h25 - 16h25

L'accueil a lieu de 8h30 à 8h45 le matin et de 13h10 à 13h25 l'après-midi.

Sauf cas exceptionnel, nous vous demandons de vous conformer aux horaires de l'école de manière à ne pas perturber le bon déroulement de la journée. Nous nous permettons d'insister sur la ponctualité. L'école est une institution, son fonctionnement implique des règles qui doivent être respectées par tous. Nous comptons sur votre collaboration pour que les enfants arrivent à l'heure même en maternelle.

Vous trouverez en 4<sup>ème</sup> page le calendrier scolaire pour l'année 2017-2018.

## Les réunions de classes

PS-MS -GS > Mardi 19 septembre à 18h30

CP > Vendredi 15 septembre à 18h30

CE1 > Vendredi 6 octobre à 18h30

CE2-CM1-CM2 > Lundi 25 septembre à 18h30

## Les absences

En cas d'absence, nous vous demandons de remplir le bulletin ci-joint que vous pourrez retrouver et télécharger sur notre nouveau site. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de signaler **impérativement**, le jour même, toute absence de votre enfant. Les deux sites de l'école privée sont équipés d'une messagerie vocale, il vous suffit de laisser votre message sur le site concerné.

Site Maternelle : **02.51.42.15.94**

Site Primaire : **02.51.43.60.82**

D'autre part, **merci de nous signaler tout changement**, ponctuel ou durable, concernant la sortie de votre enfant et ce, quelle que soit sa classe.

## Restaurant scolaire et périscolaire

Tout changement dans le planning doit être signalé **par écrit** dans le cahier de liaison à l'enseignant de votre enfant **même si** vous avez averti les personnes responsables de ces services.

## Les relations parents-enseignants

L'équipe enseignante a le souci de rencontrer tous les parents individuellement. Comme les années précédentes, nous vous proposerons, lors de la réunion de classe, un planning de rendez-vous pour le mois de janvier 2018.

Nous vous invitons à signaler tout problème de santé ou familial qui pourrait avoir une incidence sur le bien-être de votre enfant.

## Les parasites

Aucune école n'est à l'abri des poux. Soyez par conséquent très vigilants et veuillez surveiller fréquemment la tête de votre enfant. Nous vous avertirons dès l'arrivée de ces petites bêtes.

## Les vêtements

Nous vous rappelons qu'il est très important de **marquer** au nom de votre enfant les tenues vestimentaires.

**Tous les ans, nous « récoltons » un sac entier de vêtements perdus.**

Pour les enfants de Petite et Moyenne Sections, veuillez prévoir une tenue de rechange dans le cartable.

## Les enfants malades

Pour éviter des problèmes de contamination, **les enfants malades ne sont pas admis à l'école**. Merci de prendre des dispositions pour les faire garder.

***Un enfant malade à l'école est malheureux et ne peut pas travailler efficacement.***

Nous vous rappelons **qu'aucun médicament ne doit être en possession des enfants**. De même, nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé rédigé avec le médecin scolaire).

## Les assurances scolaires (2 attestations à fournir)

1) Vous devez fournir à l'école une attestation **individuelle accident**.

Si vous êtes déjà assurés, merci de nous fournir **une attestation**.

Si vous ne l'êtes pas, vous trouverez ci-joint une proposition d'assurance individuelle accident de la Mutuelle Saint Christophe, le montant est de 9.20 Euros pour l'année. **Très important : Chèque à l'ordre de OGEC Cugand à retourner à l'école avec le bulletin d'adhésion complété.**

**Attention, nous ne fournirons plus d'attestation d'assurance, il faudra la télécharger sur le site de la Mutuelle St Christophe à la rubrique Espace Parents (cf document joint).**

2) Attention, vous devez **également** fournir à l'école **une attestation d'assurance responsabilité civile** pour que votre enfant soit couvert dans tous les cas. Veuillez vérifier la date d'échéance de votre contrat : si celui-ci ne couvre pas l'année entière, merci de fournir la nouvelle attestation.

**Ces documents doivent être rapportés au plus tard le vendredi 8 septembre 2017.**

Bonne rentrée à tous.

L'équipe enseignante

**Sur le plan administratif, j'ai des contraintes de temps à tenir. Par conséquent, je vous demanderais de bien vouloir respecter les délais exigés.**

Christophe Soulard, directeur

# Calendrier scolaire 2017-2018

*Rentrée* : lundi 4 septembre 2017

*Vacances de Toussaint* : du vendredi soir 20 octobre  
au lundi 6 novembre 8h45

*Vacances de Noël* : du vendredi soir 22 décembre  
au lundi 8 janvier 8h45

*Vacances d'Hiver* : du vendredi soir 23 février  
au lundi 12 mars 8h45

*Vacances de Printemps* : du vendredi soir 21 avril  
au lundi 7 mai 8h45

**ATTENTION** : Il y aura classe le lundi 7 mai. Le reste de la semaine ne sera pas travaillé. Le vendredi 11 mai (Calendrier officiel) est remplacé par les 2 samedis matins : 7 octobre 2017 et 14 avril 2018. Attention, vous devrez contacter le Centre de Loisirs Sans Hébergement l'Accueil Enchanté pour savoir si l'accueil des enfants se fera le vendredi 11 mai 2018.

*Vacances d'été* : le vendredi 6 juillet 2018 à 16h25.

Merci d'organiser vos vacances et vos week-ends en tenant compte du calendrier ci-dessus...

## Agenda des manifestations 2017-2018

- Accueil des nouvelles familles : vendredi 8 septembre à 18h30
- Célébration pour les 70 ans de Notre Dame de la Grenotière et bénédiction des cartables : dimanche 10 septembre à 10h30
- Célébration de rentrée : vendredi 29 septembre à 9h30 à l'église
- Fabrication du jus de pommes : samedi matin 23 septembre
- **Matinée école et Assemblée Générale OGEC-APEL :**  
**samedi matin 7 octobre 2016**
- Arbre de Noël : dimanche 17 décembre 2017
- Célébration de préparation à Noël : jeudi 21 décembre à 9h30 à l'église
- **Matinée école: samedi matin 14 avril 2018**
- Kermesse : dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018